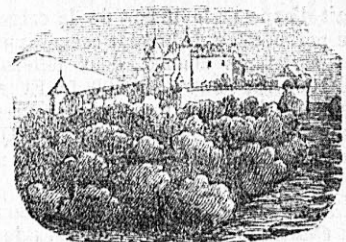




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 4 —
» 6 mois, » 2 50
Etranger: 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro: 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

Prix des annonces et réclames:
Annonces: Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames: 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 8 février 1889.

NOUVELLES SUISSES

Conseil fédéral. — L'empereur d'Autriche-Hongrie a répondu au télégramme de condoléance du Conseil fédéral:

« Au président du Conseil fédéral suisse,
M. Hammer, à Berne.

» L'expression de la chaleureuse part que le Conseil prend au fond du cœur à la perte si douloureuse que je viens de subir m'a fait du bien (*hat mir wohlgethan*) dans ces heures pénibles, et je vous prie d'être assuré de ma reconnaissance sincère et cordiale.

» FRANÇOIS-JOSEPH. »

Les étrangers en Suisse. — Il résulte d'une statistique établie à l'occasion du recensement de décembre dernier que les étrangers représentent le 8,1 % de la population de la Suisse.

Par cantons, c'est Genève qui tient la tête avec 38,2 %, puis Bâle-Ville qui compte 34,4 % d'étrangers, Tessin 15 %, Schaffhouse 13,3 %, Zurich 12,7 %. Le canton de Vaud tient le dixième rang avec 7,9 %. Le canton qui en compte le moins est Fribourg avec 2 %.

Gothard. — La circulation sur la ligne du Gothard a été interrompue entre Giubiasco et Riviera, à la suite d'un éboulement de rochers au Monte-Cenero. Les travaux de déblaiement ont été poussés avec beaucoup d'activité; la voie est de nouveau libre.

Accidents. — Du 1^{er} avril au 30 septembre 1888, les accidents relevés par la statistique officielle fédérale ont atteint en Suisse 8,748 personnes; 455 ont entraîné la mort, 4,833 personnes atteintes étaient assurées.

Conflits religieux. — On signale dans le canton de Schwytz une nouvelle infraction aux prescriptions de la constitution fédérale concernant les inhumations. Le curé de Feusisberg a refusé les secours de la religion à une jeune servante morte à Schindellegi. Le corps a été enterré dans un coin écarté du cime-

tière sans aucune cérémonie religieuse. C'est le troisième cas de ce genre qui se présente dans le canton de Schwytz en peu de temps. Le département fédéral de justice et police demandera un rapport au gouvernement de Schwytz.

Valeurs à lots. — Le Conseil fédéral met en garde le public contre les agences qui vendent des obligations à lots moyennant paiements mensuels échelonnés sur un espace de temps assez long, trois ans par exemple. Le client qui traite avec ces agences est très souvent dupe. D'abord, il paie le plus souvent les valeurs beaucoup trop cher, alléché par l'espoir de tirage permettant aux obligations de sortir avec des lots considérables. En outre, ces agences ne sont pas toujours dirigées par des hommes honorables, en sorte que ceux qui se laissent prendre par elles sont fréquemment victimes de leur crédulité.

Zurich. — L'association zuricoise de l'industrie de la soie a décidé de demander au gouvernement de participer, pour une somme de 25,000 francs aux frais qui lui seront occasionnés pour l'Exposition de Paris, frais qu'elle évalue à 102,500 francs.

— La compagnie du Nord-Est a fait partir dimanche dernier, avec le train de nuit, le premier wagon éclairé à la lumière électrique faisant le trajet de Zurich-Berne-Lausanne-Genève.

— Le canton de Zurich compte 340 hôtels, 2242 restaurants et 4 pintes. La ville de Zurich seule et ses faubourgs compte 46 hôtels et 595 restaurants.

— Le Conseil communal de Zurich propose au Conseil général d'offrir, pour la construction du Musée national, un subsides et l'emplacement à bâtir, ce qui équivaldrait à un sacrifice de 640,000 fr.

Berne. — La direction de police du canton de Berne a reçu de la police de New-York la photographie de William Riley Foster, un coquin taillé en hercule et âgé de 49 ans, qui s'est enfui de New-York le 26 septembre dernier, après avoir volé 190,000 dollars à une maison de banque. Riley Foster doit se trouver actuellement en Suisse. Une récompense de 5000 dollars (25,000 francs) est promise à celui qui le livrera à la justice.

— Le canton de Berne compte 2,700,000 arbres fruitiers, représentant une valeur de 66 millions de francs. Le capital foncier total représenté par les champs et les prairies est estimé à 502 millions. On

voit que les arbres seuls représentent le 13 % de la valeur foncière.

— Le train de dimanche Sonceboz-Chaux-de-Fonds a éprouvé un retard d'une demi-heure à raison d'un accident qui s'est produit près de la gare de St-Imier. La locomotive s'est heurtée à un troupeau de six vaches qui s'étaient engagées sur la voie on ne sait trop comment. Deux de ces animaux ont été tués et un autre blessé. Le train n'a subi aucun dommage.

— On peut voir ces jours-ci, à l'hôtel de la Couronne, à Saint-Imier, un ingénieux appareil provenant de la fabrique de M. Benoît fils, à Perles, près de Bienne. Son rôle est d'aviser, au moyen d'une sonnerie électrique, de l'instant où un incendie se déclare dans le local où il est placé. Basé sur le principe de la dilatation et de la compensation, il se règle à toutes les températures sans que sa sensibilité en soit en rien atténuée. Pendant une expérience faite dans la salle du café de la Couronne, cet appareil, réglé à la température en ce moment très élevée de la salle, s'est mis à fonctionner dès que l'on a allumé un lambeau de papier.

Soleure. — On s'occupe de la fondation d'un hôpital pour poitrinaires sur le Balmberg (Soleure). Une dépense de 300,000 fr. serait nécessaire pour l'achat de la montagne et les constructions projetées.

Argovie. — Le général Herzog, chef de l'armée de l'artillerie, fêtera cette année le cinquantième anniversaire de son entrée au service.

Vaud. — Par ordre du département de l'intérieur, l'école primaire Panex-Plambuit est fermée. Sur 45 élèves que compte cette école, 30 sont atteints de la fièvre scarlatine.

— Depuis une huitaine de jours, le pesage du tabac marche bon train à Payerne. Cette ville présente journellement une animation fort appréciée du commerce. Les tabacs se vendent aux environs de 70 francs les 100 kilos, cours moyen.

— La société des Amis Gymnastes a fixé au dimanche 26 mai et éventuellement au 2 juin prochain la date du championnat de lutteurs que cette section avait décidé d'organiser à Lausanne. M. Cuénoud, syndic, a accepté d'être président de la fête.

— On écrit de Lausanne à *Evangile et Liberté*:

« Notre section de tempérance a éprouvé l'autre jour une joyeuse surprise: au début de la séance, une enveloppe cachetée est remise au président, qui ve-

Elle ne fit ni une ni deux et courut rue Lakanal au bureau du commissaire, pour demander des explications.

Le secrétaire la rassura, lui affirma qu'on ne voulait pas lui faire de mal, que seulement la justice avait besoin d'apprendre les renseignements qu'elle pouvait avoir à fournir sur l'assassinat de René Bernard, et que le juge d'instruction réclamait son concours pour éclaircir cette affaire.

— Ne manquez pas de vous rendre au Palais de justice demain, ajouta-t-il, sans quoi, vous vous exposeriez à une amende! Cette recommandation était inutile, depuis que madame Robinet savait que la justice de son pays avait besoin d'elle, qu'un magistrat désirait s'éclaircir à ses lumières.

Elle allait aider un juge dans son instruction, elle allait, en quelque sorte, faire partie, elle aussi, pauvre portière obscure, de la magistrature de son pays!

Et elle n'avait pas brigné cet honneur. Non! on avait spontanément pensé à elle. Un juge la pria de passer dans son cabinet.

Cette lettre lui avait fait peur tout d'abord. Elle n'avait rien à se reprocher, il est vrai; elle avait toujours vécu en parfaite honnête femme, mais la police est si curieuse, elle aime tant à chercher dans les petits coins, elle serait bien capable de vous trouver coupable de villes peccadilles dont on ne se souviendrait plus.

Eh bien, pas du tout, ça n'était pas pour la contrarier qu'un magistrat désirait lui causer, c'était pour lui demander des renseignements, son avis peut-être!

Elle allait parler — parler: la grande occupation et préoccupation de sa vie! — elle allait parler devant la justice de son pays, qui l'écouterait avec déférence.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 20

L'OR TYRAN

PAR
PAUL VERDUN

— J'étais sûr de votre réponse! répliqua le commissaire. Suivez-moi! s'écria-t-il, en s'élançant dans l'escalier. Tous le suivirent très intrigués. Il monta au quatrième étage, s'arrêta devant la porte de l'appartement de René Bernard, sur laquelle des scellés étaient posés.

— Messieurs, dit-il, examinez si les scellés sont intacts. Le substitut et le juge d'instruction les regardèrent de près.

— Ils sont intacts! dirent-ils. Léguilleon introduisit la clef dans la serrure. Elle entra sans aucune difficulté.

Il la fit tourner; le pêne jura, la porte s'ouvrit. Léguilleon se retourna triomphant:

— Eh bien, interrogea-t-il, ma découverte vaut-elle la peine d'être notée?

La clef qui ouvre la porte de l'appartement de l'homme assassiné se retrouve sur le bureau de l'assassin!

Quelle preuve faut-il encore de plus?

— Mon Dieu! mon Dieu! s'écria Céline, mais alors Gustave serait coupable.

XIV

LA DÉPOSITION D'UNE CONCIERGE

La concierge de la maison Marchand s'appelait madame Robinet.

Les mauvaises langues du quartier remplaçaient irrévérablement ce nom par le sobriquet de *Robinet à paroles*, surnom justifié d'ailleurs par le flux de paroles qui, à propos tout et de rien, se précipitait impétueusement de la bouche de la dite concierge.

Se mêlant beaucoup des affaires d'autrui, et très peu de sa besogne, connaissant tous les habitants de Grenelle, toujours chez l'une ou l'autre de ses voisines, capable par ses bavardages inconsidérés de faire battre des montagnes; c'était au demeurant la meilleure femme du monde, le cœur sur la main, n'épargnant ni son temps, ni sa bourse, ni sa fatigue pour rendre service, pourvu toutefois qu'elle ne fût pas obligée, pour ce faire, de garder le silence.

Or, le 19 septembre de cette année 1886, qui était un dimanche, madame Robinet — pour les gamins: *Robinet à paroles* — reçut une feuille imprimée qui venait du Palais de justice et dont les blancs étaient remplis à la plume.

C'était un mandat à comparaître, par lequel le juge d'instruction, Jules Queyrat, l'invitait à passer à son cabinet le lendemain lundi.

— Moi! chez un juge d'instruction! s'écria la brave femme, qui ne se rendait pas compte de ce que lui voulait le magistrat.

Moi, qui n'ai jamais eu de démêlés avec la justice!

Qu'est-ce que cela signifie?

Moi, Anna CSILLAG,



mes superbes cheveux à la Loreley, de 185 centimètres, que j'ai fait ser à la suite d'un usage continu de pois de la pommade que j'ai moi-même faite, je suis seule capable de favoriser la croissance des cheveux, d'empêcher la chute, de fortifier le cuir chevelu! seule, je puis également faire croître la barbe des messieurs, une barbe abondante, souple et forte!
La pommade produit après un court usage l'abondance et la beauté des cheveux et de la barbe et les empêche de tomber jusqu'à un âge très avancé. Le prix d'un flacon est de 5 fr. Envoyer contre mandat postal ou contre remboursement dans le monde entier.

SILLAG & Cie
Budapest, Königsasse 52.
Toutes les commandes doivent être adressées.

On demande à louer:

En fin février, une petite chambre meublée, à proximité de la tannerie Glasson. S'adresser au bureau du journal.

A louer:

Appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire Dupré, à Bulle. [495]

A VENDRE

Fusil de chasse en bon état. S'adresser à A. DAVET, procureur, à Bulle.

A vendre:

5 francs le cent, rendus devant la maison *Magots secs*, provenant de bois de montagne. — S'adresser au garde-forestier, à Bulle, ou au sousigné. Dupré, notaire.

redonner aux meubles mats et tachés leur brillant primitif, qu'on fasse un essai sur un nouveau

NIS AU COPAL POUR MEUBLES

Le succès sera surprenant. Le flacon avec mode d'emploi: 80 cent. Le dépôt pour le district à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Indispensable

pour toute famille et dans chaque atelier. **MENT UNIVERSEL**

de PLUS-STAUFFER

raccommoder tous les objets cassés, soit en porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser, métal, corne, bois, ainsi que des meubles endommagés, de la quincaillerie, des poupées, pipes, pour fixer les boutons, les bords de lampes, pour coller le carton, le cuir, etc. Meilleure colle pour les ouvrages de scie à contourner. Vente à 70 cent. le flacon avec mode d'emploi à l'imprimerie de la Gruyère. [225]

A l'imprimerie de ce journal:

tiquettes gommées

pour VINS ET LIQUEURS de 30 à 50 cent. le cent.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

nait d'exposer le déficit de la caisse et les dépenses en perspective. Il brise le cachet, puis étale aux yeux des assistants ébahis... deux billets de banque, l'un de 1000 fr., l'autre de 500 fr. Et le généreux donateur a si bien pris toutes ses mesures qu'il n'y a pas moyen de soupçonner qui il est. Qu'il reçoive, par votre intermédiaire, l'expression de notre vive reconnaissance à tous. »

— Discutant un article du *Courrier de la Broye* où étaient pompeusement exposés de superbes projets de réforme sociale, l'*Eveil*, journal libéral de Moudon, dit très judicieusement :

« D'accord avec vous, messieurs, mais il faudra aussi que chacun travaille constamment et également, et ça sera dur à apprendre pour nombre de vos beaux prêcheurs de belles doctrines socialistes, qui généralement sont plus forts pour discuter que pour faire œuvre utile de leurs doigts ou de leur intelligence. »

Recommandé aux méditations de certains politiciens et agents électoraux, grands amis du « pauvre monde. »

Valais. — Dans la vallée d'Anniviers, un vieillard de 70 ans a abattu dans un mayen un bel aigle qui lui avait enlevé deux agneaux dans le courant de l'hiver. L'oiseau a deux mètres d'envergure et un mètre de longueur. Dans la même région, on a cueilli la semaine passée un bouquet de fleurs nouvelles à une altitude de 2000 mètres.

Genève. — La douane de Seyssel vient d'opérer la saisie de 1040 kilos de tabac de contrebande qui devaient partir dans un wagon de pommes à destination de Marseille.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Une dépêche de Hanoi, adressée au ministre de la marine, annonce que le général Borgnis-Desbordes, commandant des forces françaises au Tonkin, a attaqué le 2 février les villages de Dinbeintong et de Chochu. L'attaque a commencé à 11 km. de Chochu. Les rebelles, démoralisés, abandonnèrent successivement toutes leurs positions. Trois soldats européens ont été légèrement blessés.

La campagne est considérée comme terminée.

— M. Carnot a définitivement accepté la démission de M. Ferrouillat, ministre de la justice, et l'a remplacé par M. Guyot-Dessaigne, député radical du Puy-de-Dôme.

— On croit avoir découvert à l'institut Pasteur le microbe générateur du *croup* ou *diphthérie*. Les docteurs Roux et Yersin ont étudié ce microbe et ont réussi à reproduire l'infection diphthérique sur des cobayes, des lapins et des pigeons.

Ils ont isolé le poison sécrété par le microbe, poison d'où dérivent tous les accidents asphyxiques et paralytiques du *croup* — et le jour n'est pas éloigné où son vaccin sera trouvé !

La diphthérie enlève, dit-on, 70 % des nouveaux-nés. Voilà qui mettrait le comble à la gloire des travaux de M. Pasteur.

Italie. — La ville de Pise vient de faire faillite et les créanciers veulent saisir l'Hôtel de Ville.

Pour détourner ce malheur, un conseiller municipal a eu l'extraordinaire idée de proposer une loterie dont le gros lot aurait été la Tour Penchée !

Autriche-Hongrie. — Contrairement à la version officielle du suicide de l'archiduc Rodolphe, les bruits les plus insensés courent dans le public vien-

nois, trouvant beaucoup de crédulité parmi les Viennois. On dit, entre autres, que l'archiduc Rodolphe aurait été tué en duel par le prince Schwarzenberg. D'après une autre version, ce serait un garde forestier qui aurait tué l'archiduc d'un coup de fusil par jalousie conjugale.

Selon une correspondance de Vienne adressée au *Journal des Débats*, l'archiduc Rodolphe aurait été tué par le garde-chasse Werner, qui l'aurait surpris, à 5 heures du matin, sortant de la chambre de sa femme et aurait tiré sur lui sans le connaître. Werner se serait suicidé et aurait été enterré dimanche.

On considère maintenant à Vienne comme authentique la version du double suicide de l'archiduc Rodolphe et de la baronne V. Toute autre version doit être exclue.

— On fait connaître les détails suivants sur le drame de Meyerling :

Les relations de l'archiduc Rodolphe et de la belle baronne Versecera étaient bien connues dans la haute société de Vienne.

La princesse Stéphanie avait menacé de se retirer à Bruxelles, et l'empereur François-Joseph avait mis le prince Rodolphe en demeure de rompre, pour éviter un scandale européen. Les deux amants résolurent alors de se suicider et ils exécutèrent leur résolution.

Amérique. — En vue de favoriser l'exportation de viande fraîche, la Chambre des députés de la République Argentine a adopté récemment un projet de loi autorisant le pouvoir exécutif à accorder, pendant une période de dix ans, un intérêt de 5 % aux capitaux engagés dans les entreprises qui auront pour objet l'exportation de viande fraîche. La somme qui serait ainsi garantie a été fixée à 8 millions de dollars.

Chine. — De graves désordres ont éclaté à Chinkiang. Le consulat anglais et sept maisons appartenant à des étrangers ont été brûlés. Un navire anglais est parti pour Chinkiang.

CANTON DE FRIBOURG

Un incendie a éclaté mercredi après midi au Höllgraben, commune de Saint-Antoine. La maison des enfants Stauffacher a été complètement incendiée. A part le bétail, rien n'a pu être sauvé.

Cause probable : On a mis des braises dans une écurie pour la chauffer ; imprudence que l'on commet malheureusement très souvent à cette saison, mais qui, en cas de sinistre, est toujours niée.

CHRONIQUE LOCALE

Concert. — Le concert vocal et instrumental, donné, samedi passé, en faveur des enfants pauvres qui se préparent à leur première communion, par le *Chœur mixte*, la *Chorale*, quelques amateurs et plusieurs jeunes élèves de M. Herberhold, a pleinement réussi. Dans la grande salle de l'hôtel des Alpes était accouru un public aussi pressé de contribuer à une bonne œuvre qu'heureux d'applaudir nos artistes de l'avenir.

Entendre jouer du Mendelssohn, du Schubert, du Chopin, etc., par des pianistes de 8 à 14 ans, cela ne se voit pas tous les jours. Un moment, on pouvait

Elle ne se savait répréhensible d'aucune faute ; pourtant, n'avait-elle pas, sans le vouloir, sans s'en rendre compte, commis quelque délit, quelque contravention ?

Était-elle responsable de quelque imprudence commise par un de ses locataires pendant une de ses nombreuses absences ?

Avait-elle secoué un tapis par une fenêtre de la rue passé dix heures ? Un pot de fleurs avait-il dégringolé d'un étage sur la tête d'un gardien de la paix ?

Ces accidents ne regardent pas les juges d'instruction, mais elle ne le savait pas.

Mais Marchand avait été mandé, lui aussi, de la même façon qu'elle, et il n'était plus revenu. Où était-il ? En prison, sans doute. Il y a tant de gens que dame Justice invite tout doucement à venir la voir, et qu'elle coiffe ensuite brutalement !

Si on allait l'accuser, elle concierge, de l'assassinat de son locataire ! Justement, elle avait dans un vieux bas de laine caché dans la paillasse de son lit une somme assez rondelette. Si on allait supposer que cet argent provenait du vol commis chez René Bernard ! Si on allait la traîner sur la paille humide des cachots ! Bron ! Cette pensée lui faisait courir un petit vent froid le long du dos.

Mais comme elle ne pouvait éviter cette corvée, elle résolut de faire contre mauvaise fortune bon cœur, et de montrer son courage, puisqu'elle n'osait pas avouer sa frayeur.

Aussi, tout en faisant l'importance auprès des commères qui venaient la voir, se creusait-elle la cervelle, cherchant en sa mémoire si, vraiment, elle n'avait pas commis quelque faute tombant sous le coup de la loi.

Elle eût été plus rassurée si elle avait pu parler au com-

craindre que la timidité ne raidisse les petits doigts de nos jeunes artistes ; mais non, car nous pouvons, sans exagérer, dire que tous se sont acquittés admirablement de leur solo de piano. Aussi les applaudissements n'ont-ils pas fait défaut à nos jeunes musiciens.

Nous avons constaté avec plaisir les progrès que le *Chœur mixte* a faits cet hiver ; les morceaux ont été enlevés à la satisfaction générale du public. Le succès obtenu dans cette soirée par cette jeune société sera pour elle une juste récompense pour le temps consacré aux répétitions et lui fera oublier les entraves qu'elle a rencontrées lors de sa formation et qui étaient suggérées par des considérations par trop scrupuleuses.

La *Chorale* a su maintenir son ancienne réputation, il en est de même des deux rossignols ; tout le monde a été unanime à déclarer que jamais des voix rivales ne s'étaient mieux accordées.

Le concert a produit la jolie somme de 175 fr.

Mortalité. — Il est un ancien usage au grand hôpital de Vienne d'arborer un drapeau blanc, lorsque, dans les vingt-quatre heures, il n'y a pas eu de décès dans ce vaste établissement. Ce cas arrive très rarement, il est vrai, vu le grand nombre de malades et de... médecins.

La ville de Bulle aurait pu imiter cet exemple, car, sur une population de 2797 âmes, il n'y a pas eu de décès pendant les 31 jours du mois de janvier.

Les dernières mesures d'hygiène prises par nos autorités communales et sanctionnées par la présence de deux membres de la commission de santé seraient-elles pour quelque chose dans cet heureux résultat ?

Mort subite. — Lundi, le nommé J. B., de Broc, allait avec plusieurs de ses camarades chercher des billons dans la vallée du Mothélon. A un moment donné, le cheval ayant pressé le pas, il dut courir après son traîneau ; ensuite de cette course, J. B. se sentit si mal que ses camarades le couchèrent sur son traîneau où, quelques instants plus tard, il rendit le dernier soupir. J. B. laisse quatre petits enfants et une jeune femme qui bientôt sera mère d'un cinquième orphelin.

Bulle, le 6 février 1889.

Monsieur le rédacteur.

Veuillez bien insérer dans votre prochain numéro la rectification suivante, en réponse à l'article paru dans votre journal du 26 janvier, relatif aux mises de bois de l'Etat, dans lequel je suis pris à partie.

Je regrette que votre correspondant ne se soit pas présenté à mon bureau, où je lui aurais donné connaissance des lois et règlements, auxquels les employés assistant aux mises de bois de l'Etat sont tenus de se conformer. Il aurait pu se convaincre que tout se passe régulièrement et que d'ailleurs

M. l'inspecteur forestier chargé de présider les mises ne supporterait pas d'infractions aux lois en rapport. Quant au mode d'acquitter les mises au bureau du receveur, il ne m'appartient pas de le discuter ; la direction compétente et la plupart des administrations l'ayant adopté sur le désir de la généralité des miseurs, qui préfèrent payer au bureau du receveur, dans la huitaine et contre quittance, un montant fixé, plutôt que de se charger d'argent sans être assurés qu'ils en feront usage et sans obtenir un reçu qui ne peut être délivré en forêt.

Relativement à la présence du receveur aux mises, ou de son préposé, agréé par M. l'inspecteur, elle

missaire lui-même. Mais, il n'était pas là. Maintenant elle n'avait plus confiance aux explications fournies par son secrétaire. C'était un jeune homme ; il l'avait peut-être trompée pour se moquer d'elle.

Où, mais le commissaire, un vieux roublard, lui aurait peut-être menti également, pour ne pas entraver l'action de la justice. Elle s'embrouillait dans ses perquisitions à travers ses souvenirs et ses suppositions. Elle perdait d'avance son sang-froid, elle avait mal à la tête, et sentait une petite fièvre battre dans les veines de ses mains et de ses tempes.

Pour s'étourdir, elle causait à tort et à travers, elle parlait encore plus vite que d'habitude, au grand étonnement de ses amis, et semblait prendre à tâche de mériter son surnom de *Robinet à paroles*.

Une pensée pourtant domina bientôt toutes les autres : Quelle toilette mettrait-elle le lendemain ?

Ce fut toute une consultation, longue, difficile, entre-mêlée de controvertes et de réflexions, entre elle et les voisines.

Elle se décida pour une robe en soie noire qu'elle avait mise vers 1865 ou 1866 pour assister au mariage d'un sien cousin. Un bonnet à rubans violets et un châle à palmes vertes compléteraient sa toilette.

Ce fut dans cet attirail que le lundi, après avoir confié la garde de sa loge à une voisine, elle se dirigea vers la rue du Théâtre, escortée de trois de ses amies qui l'accablaient de leurs recommandations.

Elle monta dans l'omnibus de la Porte Saint-Martin, choisit sa place, et s'éloigna, saluée de ces derniers mots :

— Bon courage !

— Ne vous troublez pas !

(A suivre.)

n'a jamais fait exploitant la receveur. Veuillez bie

La neige

par H. A.

A un endroit la signaler e était engagé tenant il se les sillons re malgré la cou

ACTIF

1	Titre
2	Legs
3	Imm
4	Répu
5	Mob
6	Dépo
7	Débi
8	Pro
9	Pro
10	Caia

DOIT

1	Tra
2	a
3	Aff
4	Alit
5	Fra
6	Ser
7	Don
8	Div

DOIT

So

Bulle, le

Ext

la section Sur Les moyenne est plus o

VE

Ces terra ment de la pris une p

Le Cons

blique le

2 heures

Il y aur

1° Les t

2° Les t

Pour pr

bureau de

Fribour

74] (75F

LA GRUYÈRE

n'a jamais fait défaut et en aucun cas l'huissier exploitant la mise n'a eu mission de remplacer le receveur.

*Veuillez bien agréer, etc.
Le receveur de la Gruyère.*

VARIÉTÉ

La neige et les vertes feuilles.

PASTORALE
par H. AUDEVAL (de la Société des gens de lettres).

(Suite.)

A un endroit où la route n'avait plus d'arbres pour la signaler et était de niveau avec un champ, il s'y était engagé sans s'apercevoir de son erreur. Maintenant il se trouvait dans une terre labourée dont les sillons rendaient le sol inégal et l'avertissaient, malgré la couche de neige, qu'il se fourvoyait.

Mais il était trop tard.

La double obscurité causée par la neige qui tombait et par les ténèbres s'épaississant de plus en plus, voilait et fermait l'horizon.

Après un premier moment d'anxiété et de désespoir, Joseph ne se laissa pas abattre.

— Marchons, se dit-il. La neige ne m'ensevelira pas tant que je serai debout. Marchons. J'arriverai toujours bien quelque part.

Autour de lui régnait un effrayant silence.

Le vent était apaisé. De blancs et incessants flocons descendaient du ciel avec une sorte de monotonie molle, et se fixaient au sol sans bruit et sans secousse.

Pas un cri d'oiseau, pas un son de cloche, pas une voix humaine!

Rien!

Rien qu'une immensité morne, à travers laquelle on cherchait vainement une indication pour se diriger.

Joseph Gaubert crut échapper à force d'énergie

aux désastreux effets de sa situation, mais il les subit d'autant plus que ce fut d'une façon pour ainsi dire inconsciente.

La nature a de ces précautions

Inexorable et terrible par instants pour ceux qui affrontent ses divins mystères, qui bravent le froid, la neige, les mers orageuses ou les chaleurs brûlantes des déserts, elle les punit souvent de leur audace par la mort, mais elle leur en cache ou elle leur en adoucit maternellement les approches, en leur jetant au cœur l'espérance, la résignation, l'ignorance du danger.

Il en fut ainsi pour Joseph Gaubert.

Vaincu par la nature et assailli par une prostration que les forces humaines étaient incapables de soulever, son cerveau affaibli lui voila par des pensées riantes l'inévitable horreur de son sort.

— Heureusement, Marcelle ne m'attend pas à heure fixe, se dit-il. Sans quoi, quelle inquiétude elle aurait, la chère femme, de ne savoir en voyage, par un temps pareil! Oh! soyez béni, mon Dieu, vous qui me réservez les plus dures épreuves, en les épargnant à ma femme, à mon fils.

Il tenta d'avancer encore. Mais il se trouvait au milieu d'un bois dont il heurtait les arbres à chaque pas.

Bientôt, tout meurtri d'un choc et à bout de forces, il s'abandonna, il se laissa glisser contre un chêne.

— La lune va se lever, murmura-t-il d'une voix défaillante... La lune va paraître. Elle me guidera jusqu'à Chézy. Marcelle... Jean... vous m'attendez?...

Il s'endormit d'un sommeil léthargique, indomptable et inconscient comme le sommeil éternel que cause l'asphyxie et dont on ne sent pas les atteintes.

La neige continua de tomber et recouvrit à moitié ce corps bientôt froid comme le sol, froid comme la neige.

IV

Six mois après, les feuilles étaient vertes, la nature se montrait dans toute sa splendeur et le joli village de Chézy était en fête.

Un jeune homme nommé Martin Riaux, fils d'un riche cultivateur, épousait ce jour-là la belle Marianne, jeune fille qui, elle aussi, avait du bien au soleil.

La grande salle de la mairie fut trop petite pour contenir les témoins et les invités, car tous s'étaient fait un devoir et un plaisir d'assister à cette cérémonie depuis le commencement jusqu'à la fin.

Puis, musique en tête, on se rendit à l'église. Martin Riaux était superbe.

Grand et brun, la joie resplendissait sur son visage.

La mariée, elle, portant avec grâce et élégance le costume du pays, encadrait modestement sous un riche voile de dentelle ses traits fins et réguliers.

Les parents, les invités, groupés hiérarchiquement d'après le degré de parenté, l'âge, la richesse, la considération, le rang, car c'est peut-être dans les villages, que l'égalité existe le moins, s'avançaient processionnellement.

Actif et remuant comme la mouche du coche, un cousin de Martin Riaux, nommé Célestin Lobbejoie, allait de l'un à l'autre et pressait les retardataires.

— Faut se dépêcher, disait-il. Après la mairie, l'église; après l'église, le repas. Dans les noces, on mange. Je commence à avoir faim.

Le curé officia, fit une courte et touchante allocution, puis il prononça les paroles sacramentelles qui, au nom du Dieu vivant, unissaient Martin Riaux et Marianne en mariage.

Alors un sourd sanglot se fit entendre dans un coin obscur de l'église.

Presque aussitôt il fut couvert par la voix majestueuse de l'orgue.

(A suivre.)

HOPITAL DU DISTRICT DE LA GRUYÈRE

Bilan au 31 décembre 1888.

Ratification réglementaire réservée.

ACTIF			PASSIF			
1	Titres et créances	59,160	41	Capital I: Fonds de l'hôpital	125,902	32
2	Legs improductifs	33,451	61	Capital II : Fonds spécial	8,584	78
3	Immeubles	—	—	Dettes hypothécaires	2,000	—
4	Réparations	46,475	—	Créanciers divers	342	75
5	Mobilier	5,137	50	Redevances aux communes de la consorité	6,863	30
6	Dépôt en compte courant	4,200	60	Profits et pertes : I. Fonds de l'hôpital, bénéficiaire	7,745	68
7	Débiteurs divers	828	—	Profits et pertes : II. Fonds spécial, bénéficiaire	266	15
8	Prorata d'intérêts sur art. de l'actif I	2,052	15			
9	Prorata d'intérêts sur art. de l'actif II	217	60			
10	Caisse, solde	182	11			
		151,704	98		151,704	98

Certifié le présent bilan conforme aux livres et aux valeurs.

Le caissier :
Aug. BARRAS

Le Président du Conseil administratif :
L. FROSSARD, curé.

Compte de profits et pertes : I. Fonds de l'hôpital

DOIT (Charges)			AVOIR (Produits)				
1	Traitements du personnel administratif	700	—	1	Collectes et souscriptions	2,386	35
2	Affouage	170	—	2	Legs et donations	940	—
3	Alimentation	2,277	25	3	Location du domaine	460	—
4	Frais généraux	824	60	4	Prorata d'intérêts sur art. de l'actif	2,052	15
5	Service médical et chirurgical; pharmacie	963	80	5	Journées de malades	307	45
6	Domestiques et ouvriers	161	20	6	Intérêts perçus	4,047	55
7	Divers	245	37	7	Boni sur liquidation de la Caisse d'épargne de la Gruyère	2,132	51
	Solde, bénéfice	7,745	68	8	Divers	425	72
		13,087	90			336	17
						13,087	90

Compte de profits et pertes : II. Fonds spécial

DOIT (Charges)			AVOIR (Produits)				
	Solde, bénéfice	266	15		Prorata d'intérêts sur art. de l'actif	266	15
		266	15			266	15

Pour extrait conforme aux livres :

Bulle, le 4 février 1889.

Le caissier,
Aug. BARRAS

Le Président du Conseil administratif,
L. FROSSARD, curé.

Extrait du rapport médical. — Il a été reçu dans le courant de l'année : 69 malades, 51 dans la section médicale et 18 dans la section chirurgicale.

Sur ce nombre sont sortis : guéris, 41; améliorés, 18; morts, 8, et 2 restent dans l'établissement.

Les journées de malades se montent à 2793, soit une moyenne de 40 journées par malade. La durée moyenne est relativement trop élevée, parce que, en général, on n'envoie les malades que lorsque la maladie est plus ou moins invétérée.

POUR L'AMÉRIQUE

Le passage a lieu par des paquebots-poste, service à grande vitesse de première classe, renommés par le confort de leurs aménagements. Une fois par semaine, je fais accompagner une nombreuse société jusqu'au port d'embarquement. A New-York, j'ai un bureau propre à moi pour la réception gratuite des passagers et qui est chargé de faire promptement le nécessaire pour qu'ils puissent continuer le voyage. Assurant des prix de passage très réduits, il se recommande la plus ancienne et la plus importante agence générale et institut de banque américain.

A. ZWILCHENBART, Berne.
75] (M5270Z)

Ville de Fribourg.

VENTE DE TERRAINS A BATIR

Ces terrains sont situés au quartier des Places, derrière la rue de Romont, sur le prolongement de la rue du Tir et l'espace occupé autrefois par l'église de St-Pierre jusque et y compris une partie du ravin du côté de la Sarine.

Le Conseil communal de la ville de Fribourg les mettra **en vente par enchère publique le 15 février 1889, au 1er étage de l'hôtel des Charpentiers, dès 2 heures après midi.**

Il y aura deux ventes distinctes, savoir :

- Les terrains destinés à la construction de villas avec jardins;
- Les terrains destinés aux constructions urbaines sur le prolongement de la rue du Tir.

Pour prendre connaissance des conditions, des plans et de l'emplacement, s'adresser au bureau de l'Edilité.

Fribourg, le 19 janvier 1889.

Par ordre :
LE SECRÉTARIAT DE VILLE
74] (75F)

MISES JURIDIQUES

Le juge chargé de la liquidation juridique des biens de François NICOLET, à Marsens, exposera en vente, par voie de mises publiques, **le mercredi 13 février courant, dès les 10 heures du matin, devant la pinte dudit lieu :**

- 1° 2 vaches, 1 génisse, 4 chèvres, 1 porc;
- 2° 3000 pieds de foin et regain.

Bulle, le 7 février 1889.
72] *Le Greffe du tribunal de la Gruyère.*

Chapellerie

de Jacques BOSSON, Bulle.

Vente de **chapeaux** au rabais, depuis 2 50
Casquettes et bonnets d'hiver — 75
en soie — 75
Blouses; parapluies à des prix tout à fait réduits.

On liquidera un parti **tricots laine** en dessous du prix de facture, soit depuis 5 fr.

De même toute la verrerie. [73

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang. [55] P. Favre, notaire, Bulle.

Sous la Croix-Blanche à BULLE :

Grains divers comprimés; Graine et tourteau de lin entiers et moulus; Mais décortiqués et moulus; Blés rouges et noirs pour la volaille; Farines, sons et avoines. PRIX TRÈS RÉDUITS [696]

Pour le blanchissage et la conservation du linge, NE DEMANDEZ QUE LE



Seul représentant : C. J. N., à Oron. On demande des dépôts. [54]

ÉTUDE

de Licencié en droit et Bureau d'agent d'affaires de JEAN GILLET, à Bulle. Encaissements, recouvrements amiables et litigieux. — Renseignements commerciaux. — Vente, achat et gérance d'immeubles. — Prêts hypothécaires et négociation de titres. (Bureau ouvert le mardi et les jours de marché.) [663]

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre. Epicerie fine et grand choix de conserves alimentaires. Bougies valaisannes. Cierges Réali de Venise. Dépôt unique de feux de Bengale en plusieurs nuances, à 30 c. pièce. Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féerique et grandiose. [507]

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à BULLE. Se recommande A. Raggembass, fab' de limes, successeur de Ph. Guidi, 261, rue de Morat, Fribourg. [482]

Filature de lin Burgdorf

se recommande pour le filage et tissage à façon de lin, de chanvre et d'étoupes, à des prix très modérés. La matière est filée dans toute sa longueur. L'établissement étant organisé au mieux, l'exécution des commandes, consciencieusement soignée, peut s'opérer dans un bref délai. DÉPÔTS : (H3611Y) MM. Eug. Weber, à Bulle. F. Ayer-Demierre, à Romont. [533]

AVIS

Je dispose de diverses sommes à placer sur hypothèque en premier rang. [76] ALEX. ANDREY, notaire, Bulle.

Au magasin des Quatre-Saisons, A BULLE :

Reçu un beau choix d'étoffes pour robes à des prix avantageux, voiles pour communiantes, ruches, un solde de châles de laine, couvertures laine couleur pour lits, le tout à des prix exceptionnels. [77]

Rhumatisme.

A l'âge de 58 ans, le traitement par correspondance de la Polyclinique privée à Glaris m'a délivré complètement de rhumatisme, accompagné d'atroces douleurs dans différentes parties du corps, Oberrieden, avril 1887. H. Nef. [65]

6 diplômes d'honneur et 10 médailles or et argent ont été décernés ces dernières années au

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

dont 15 ans de succès constants en Suisse et à l'étranger sont la meilleure preuve de son efficacité incontestable contre l'anémie, les pâles couleurs, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, les vertiges, les crampes d'estomac, la lassitude.

Réconfortant, reconstituant, fortifiant par excellence, à recommander à toutes les personnes faibles, sujettes aux frissons. REFUSEZ LES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

dont l'effet est inconnu, et exigez dans les pharmacies le véritable Cognac Golliez, à la marque des deux palmiers, seul véritable. Se vend en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies de Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer, Robadey à Romont, Vuilliémot à Payerne, Caspari à Avenches, Martinet à Oron. (H1X) [652] Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, à Morat.

!!! SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT !!!

20 médailles en 10 ans ont été accordées à l'Alcool de MENTHE AMÉRICAINE

ou ANTI-CHOLÉRIQUE de la maison

R. HAYWARD & Cie, à BURLINGTON (Etats-Unis d'Amérique).

Spécifique souverain en cas d'épidémie, d'indigestion, crampes d'estomac, maux de tête, de cœur et autres indispositions. Recommandé pendant les chaleurs comme boisson, quelques gouttes dans un verre d'eau suffisent pour en faire une boisson très agréable. Remplaçant les produits hygiéniques pour l'entretien de la bouche, conservation des dents, fortifiant les gencives, purifiant l'haleine et enlevant l'odeur du tabac. Bien supérieur à tous les Alcools de menthe connus jusqu'à ce jour, en flacons PLUS GRANDS que ceux des autres marques. Défait toute concurrence, toute comparaison, l'Alcool de MENTHE AMÉRICAINE se trouve, au prix de 1 fr. 50 le grand FLACON, dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie et épicerie fine et chez MM. Joseph Moura, négociant, et Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, à BULLE. [506]

PUBLICATION

Une forte société suisse de consommation cherche à établir partout des dépôts de consommation à des conditions favorables. Prière aux aspirants pouvant fournir caution de s'adresser sous H310Q à Haasenstein & Vogler, à Bâle, qui transmettront leur offre. [64]

Cognac ferrugineux Comte.

Le litre 3 fr. 50. Dernière perfection. Le 1/2 litre 2 fr. Assimilation définitive du fer.

Remède infailible contre l'anémie (pauvreté du sang), la chlorose, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies; difficulté de respirer, apoplexie, transpiration. [603]

Dépôt principal : Pharmacie Comte, à Romont.

Le Bitter ferrugineux de Joh.-P. Mosimann,

pharmacien, à LANGNAU (Emmenthal), est un remède indispensable à tous. Il est particulièrement efficace contre toutes les affections qui affaiblissent le corps : contre les crampes d'estomac, l'anémie, l'épuisement et l'irritabilité des nerfs, les pâles couleurs; il est sans rival pour rétablir la santé, purifier le sang et redonner au teint toute sa fraîcheur. Ce remède a fait ses preuves. Il est accessible à toutes les bourses, car le flacon, avec indication du mode d'emploi, ne coûte que 2 fr. 50 cent. et suffit pour une cure de 4 semaines. Recommandé par les médecins. Dépôt : Pharmacie Gavin, à Bulle. [44]

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures, chez MM. A. BOSSON, à Bulle. L. KOEHLER, Alex. DESBIOLLES, [602]

Mercredi 20 février, à 9 1/2 heures,

on exposera en vente en mises publiques dans la cave des Faverges, rière St-Saphorin, au district de Lavaux : 1600 litres vin rouge, vase N° 12; 32,288 litres vin blanc, dont 4830 au vase N° 5; 8460 N° 10; 3488 N° 13; 3720 N° 15; 3180 N° 16; 3250 N° 17; 2750 N° 18; 2130 N° 21; 880 N° 22; 1200 litres de lies.

La dégustation des vins aura lieu dès les 9 heures. Le même jour, de suite après la première mise, dans les caves d'Ogoz, près des Faverges : 820 litres vin rouge; 27,640 litres vin blanc dont 6700 au vase N° 3; 3150 N° 5; 5220 N° 7; 3620 N° 10; 4450 N° 11; 1100 N° 13; 3400 N° 6; 900 litres de lies 5300 litres vin blanc d'Epesses. [67] (66F) L'Administration des vignes et domaines de l'Etat : EDM. GOTTRAU

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration Fr. 1 30 Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale 1 40 A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofule, les dartres et la syphilis 1 40 A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique 1 70 Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants 1 40 Contre la coqueluche. Remède très efficace 1 40 Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses; nourriture des enfants 1 40 Diastase à la pepsine. Remède pour la digestion 1 40 Sucre et bombons de malt, très recherchés contre les affections catarrhales. Ce sont les seuls produits de malt qui aient obtenu une MÉDAILLE à BRÈME 1874. [601] Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.

● A l'exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité. ●



A VENDRE OU A LOUER

Deux poses et trois quarts de pré aux Combes, commune de Bulle. S'adresser au notaire MENOU. [63]

A louer :

Les deux pâturages les Troncs et la Savoyarde, rière le territoire de la commune de Semsaies; immeubles de passé 100 poses. Entrée en jouissance cette année. S'adresser au notaire DURRÉ, à Bulle, mandataire du propriétaire, M. C. Mallet. [59]

Conservez vos cheveux!

Par l'emploi de la Végetaline, lotion régénératrice des cheveux, au suc de Malva, qui produit une chevelure abondante. Se vend par 1/2 flacon et grand flacon à 2 fr. et 3 fr. 50, chez Aimé MARGOT, coiffeur, à Bulle. [369]

A louer :

Un appartement de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville. S'adresser au notaire DURRÉ, à Bulle. [495]

A VENDRE

Un fusil de chasse en bon état. [66] S'adresser à A. DAVER, procureur, à Bulle.

A vendre :

A 15 francs le cent, rendus devant la maison, des fayots secs, provenant de bois de nettoyage. — S'adresser au garde-forestier Leclerc, à Bulle, ou au soussigné. [677] DURRÉ, notaire.

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux, Contagieuses. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Écoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession; discrétion. [69] Polyclinique privée, Glaris.



On demande à louer :

Pour fin février, une petite chambre non meublée, à proximité de la tannerie Glasson. S'adresser au bureau du journal. [65]

On offre à vendre :

Un mobilier de café, billard, pression, etc. — S'adresser au bureau du journal. [56]

Indispensable

dans toute famille et dans chaque atelier : CIMENT UNIVERSEL de PLUS-STAUFFER

pour raccommoder tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle, pierres à aiguiser, marbre, métal, corne, bois, ainsi que des meubles endommagés, de la quincaillerie, des jouets, poupées, pipes, pour fixer les boutons, manches, les becs de lampes, pour coller le papier, carton, drap, cuir, etc. Meilleure colle pour les ouvrages de scie à contourner. En vente à 70 cent. le flacon avec mode d'emploi à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

PRIX DE L'ABO

Pour la Suisse: 1 an, 9 francs; 6 mois, 5 francs; 3 mois, 3 francs; 15 jours, 1 franc. Etranger: 1 an, 9 francs; 6 mois, 5 francs; 3 mois, 3 francs; 15 jours, 1 franc. payable d'avance.

Prix du numé

On s'abonne à tout le monde de son

Elevage

Nous avons, les soins à app, bon choix des, bonne alimenta, l'amélioration de la sélection. La sélection même les élém, de qualités qu', duits. Cette op, les difficultés, coup de tact, de car l'élevage n, des déceptions, nous pouvons a, stacles.

Mais aussi le, bien récompens, lui procurent u, duisent en outr, dommage ampl, qu'il s'est impo

Si certains él, travaillé à l'am, tail et sont arr, nous reste néa, voit trop de n, hybrides du cr, n'est pas asse, prenant sans di, bien qu'ils ne r, On ne vise pas, couplant indiff, différents, ce q, leurs qui blesse, nous admirons c

FEUILLE

L'OP

— Surtout, rete, nous le raconter à, Le véhicule l'ér, Robinet prend un, relations importan, noble qu'elle trans, Tout le temps q, — Je vais comp, Un magistrat m, Elle est remplie, oui, franchement!, Elle se sent la, manque pas de cha, pen plus fort que, Elle n'a jamais!, Robinet, et pourta, s'empare de l'emp, les marches du Pa, d'avoir quelque ch